

9 octobre 2008

Communiqué de presse

L'Afsset, l'INERIS et l'IRSN signent une charte visant à renforcer le dialogue avec les citoyens

Les directeurs généraux de trois établissements publics chargés de fournir à l'Etat un appui scientifique et technique sur les risques sanitaires et environnementaux en amont des décisions publiques ont signé ce jour une charte de l'ouverture à la société de leurs travaux.

Cette ouverture vise à construire, avec les acteurs de la société, dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, une compréhension partagée des enjeux complexes des situations à risques et des alternatives permettant d'y faire face. Elle contribuera à renforcer la qualité des travaux que ces institutions apportent aux décideurs publics, ainsi que la confiance de la société à l'égard des processus de décision.

Issue d'une dynamique de réflexion commune engagée dès 2006, cette charte engage les signataires à accroître la transparence sur leurs travaux et leurs méthodes, à améliorer le partage des connaissances scientifiques disponibles et des incertitudes qui les entourent, et à mieux prendre en compte la contribution des acteurs de la société dans le processus d'évaluation.

Les valeurs et les engagements énoncés dans cette charte peuvent présenter un intérêt pour d'autres organismes publics. L'Afsset, l'INERIS et l'IRSN sont ouverts à un élargissement de leur démarche à d'autres établissements d'appui scientifique et technique.

Contacts presse :

Afsset - Laure Peckeu – 01 56 29 56 42 ou 06 88 88 42 79 – presse@afsset.fr

INERIS – Aurélie Prévot – 03 44 55 63 01 – aurelie.prevot@ineris.fr

IRSN – Pascale Portes – 01 58 35 70 33 – presse@irsn.fr